

CANADA SAFETY COUNCIL
CONSEIL CANADIEN DE LA SECURITE
30 Driveway, Ottawa 4, Canada

LA SÉCURITÉ AUX PASSAGES À NIVEAU
EN TERMES DE MILLIONS

Les gouvernements et les chemins de fer ont dépensé près d'un quart de milliard de dollars au cours des 60 dernières années pour améliorer ou supprimer les passages à niveau.

428.0842
En dépit de cet effort considérable, le Conseil canadien de la sécurité estime qu'il faut, par priorité, rendre les automobilistes plus conscients des dangers aux passages à niveau si l'on veut réduire sensiblement le nombre d'accidents.

La solution idéale du problème, c'est-à-dire la suppression immédiate de tous les passages à niveau, est pratiquement irréalisable puisqu'elle coûterait plusieurs milliards de dollars.

Le Conseil, en collaboration avec les chemins de fer canadiens, mène une campagne d'automne destinée à éduquer le public et à sensibiliser la nation au problème.

A la fin de 1968, il y avait 2,504 passages étagés -- passages supérieurs et inférieurs -- représentant 7.4% des 33,984 passages à niveau.

...

De ce total, 15.7%, soit 5,347, sont protégés manuellement ou automatiquement. Les autres sont signalés par des panneaux.

La Caisse des passages à niveau, administrée par la Commission des transports du Canada, participe financièrement à la suppression des passages dangereux et aux travaux d'aménagement et de signalisation visant à accroître la sécurité.

Dans le cas des éliminations, la caisse participe aux frais dans la proportion de 80%, avec plafond de \$500,000, l'administration routière, dans la proportion de 15% et les chemins de fer dans la proportion de cinq pour cent.

Pour l'installation ou le perfectionnement de dispositifs de signalisation et pour l'amélioration de la visibilité et des abords des passages à niveau, la caisse assure jusqu'à 80% des dépenses, l'administration routière, 12½ pour cent et les chemins de fer, 7½ pour cent.

De ces \$230,000,000 la plus grande partie, soit \$148,000,000 (60%) ont été dépensés depuis huit ans, jusqu'en 1967. La caisse a fourni \$102,923,240, les organismes routiers provinciaux et municipaux, \$36,282,535 et les chemins de fer, \$8,784,855.

De plus, les administrations routières et les chemins de fer ont entrepris, à leurs frais, de nombreux travaux qui échappent à l'aide de la caisse.

En 1968, les chemins de fer ont achevé le programme visant à rendre réfléchissants 52,000 signaux de passages à niveau dans tout le pays, augmentant ainsi leur visibilité la nuit. La caisse fédérale a fourni 80.49 pour cent des fonds et les chemins de fer, le solde.

Les chemins de fer ont aussi un programme similaire pour leurs wagons, dont plus de 60,000 ont été munis de plaques réfléchissantes. La caisse des passages à niveau assure 80 pour cent des frais de ce programme.

Des panneaux annonceurs de plus en plus nombreux sont installés sur la plupart des routes provinciales du Canada et préviennent les usagers de la proximité d'un passage à niveau.

Mais, en dépit de tous ces efforts en faveur de la sécurité, il y a eu 2,267 accidents aux passages à niveau en cinq ans, de 1962 à 1966.

La négligence des conducteurs constitue la principale cause d'accidents et c'est la raison pour laquelle le Conseil tente d'accroître la sécurité aux passages à niveau en éveillant l'attention des automobilistes aux dangers inhérents aux passages à niveau.